



(VAUCLUSE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 28 juillet 2020
18 heures 00

GF/VC

N° 002577

Ressources humaines
- Modification du
Tableau des effectifs

Affiché le :

Le mardi 28 juillet 2020 à 18 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 22 juillet 2020, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), M. Salah DOUAOUIA (Conseiller municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), Mme Laurence GUIGOU (Conseiller municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseiller municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseiller municipal), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseiller municipal), Mme Julie BOVAS (Conseiller municipal), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseiller municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseiller municipal)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Cédric MAROS (3ème adjoint) donne pouvoir à Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire), M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), Mme Célia BARBIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (5ème adjoint)

ABSENTS EXCUSÉS: M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal)

ABSENTS : M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal)

La séance est ouverte, M. Nathan SAIHI est nommé Secrétaire.

VOTES POUR : 31

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Madame le Maire rappelle que, conformément à la loi de 1984 précitée, les emplois de la collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Elle propose d'ouvrir les postes correspondant au tableau d'avancement de grade 2020 soumis à la commission administrative paritaire.

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 34 ;

LE CONSEIL A L'UNANIMITE

Crée, les postes à temps complet suivants :

- 1 poste d'Attaché Hors classe, filière administrative, catégorie A
- 1 poste d'Adjoint technique Principal 1^{ère} classe, filière technique, catégorie C
- 1 poste d'Adjoint technique Principal 2^{ème} classe, filière technique, catégorie C
- 1 poste d'Agent de maîtrise Principal, filière technique, catégorie C
- 1 poste d'Adjoint du patrimoine Principal 1^{ère} classe, filière culturelle, catégorie C
- 1 poste d'Agent spécialisé des écoles maternelles Principal 1^{ère} classe, filière sociale, catégorie C
- 1 poste d'Adjoint d'animation Principal 2^{ème} classe, filière animation, catégorie C

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20200728-2577 DE
Date de télétransmission : 03/08/2020
Date de réception préfecture : 03/08/2020

Supprime, les postes à temps complet suivants :

- 1 poste d'Agent de maîtrise, filière technique, catégorie C
- 2 postes d'Adjoint du patrimoine Principal 2^{ème} classe, filière culturelle, catégorie C
- 1 poste d'Agent spécialisé des écoles maternelles Principal 2^{ème} classe, filière sociale, catégorie C
- 1 poste d'Adjoint d'animation, filière animation, catégorie C

Dit, que la rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emplois concerné.

Dit, que les crédits correspondants seront inscrits au budget de l'exercice 2020 – Section de fonctionnement - Chapitre 012.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI



Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20200728-2577-DE
Date de télétransmission : 03/08/2020
Date de réception préfecture : 03/08/2020